

PRIME A LA CASSE

L'argent requis serait disponible

Berne, février 2009. La mise à la ferraille des véhicules hors d'usage est le **moyen le plus rapide et le plus efficace pour rajeunir la flotte de véhicules et la rendre de la sorte plus écologique. auto-suisse pense que cette solution ne doit pas échouer** faute de financement. L'Association des importateurs suisses d'automobiles rappelle que l'impôt sur les automobiles de 4 % alimente chaque **année la caisse générale de la Confédération avec environ 300 millions de francs**. Il conviendrait d'affecter ces fonds pendant une durée limitée (2 ou 3 **ans) au versement de primes à la casse. Auraient droit à une telle prime ceux qui mettent à la ferraille une voiture âgée d'au moins 10 ans et qui achètent en lieu et place une voiture des catégories de rendement énergétique A ou B.**

Pour tout renseignement complémentaire, prière de contacter :

Max Nötzli
Président

Tél. 079 209 30 04
E-Mail: m.noetzli@auto-schweiz.ch

Andreas Burgener
Directeur

Tél: 079 474 21 04
E-Mail: a.burgener@auto-schweiz.ch